



22 JANVIER 2010

N° 79

Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

un conducteur licencié

Le mercredi 20 janvier s'est tenu à Langlade un Conseil de discipline.

Patrick, conducteur de la ligne 72, TRENTE SIX ans d'ancienneté, est licencié.

Après 36 années au service de l'entreprise, la direction ose lui reprocher son manque de professionnalisme en terme de qualité de service.

Il était temps après 36 ans de boîte que les éminents responsables s'aperçoivent que ce serait « soi-disant un mauvais conducteur ».

Les faits qui lui sont reprochés ne justifient pas son licenciement.

Il n'a commis aucune faute grave, il n'a commis aucun crime, il n'a pas volé....il a seulement sous la pression de son responsable hiérarchique pour le non respect des temps de passage et de la ponctualité exprimé des mots dépassant ses pensées !!!!!!!

Honte à la direction et aux trois Cadres de l'entreprise d'avoir voté **POUR** le licenciement de ce conducteur.

Honte à son responsable hiérarchique qui peut se gausser aujourd'hui d'avoir remporté une belle victoire : **le licenciement d'un homme.**

Les trois représentants du personnel élus au Conseil de discipline (1 CGT/ 2 Sud) ont bien évidemment refusé le licenciement.

Ils ont proposé à la direction d'envisager un poste de reclassement.

Mais pour la direction les jeux sont faits et sa volonté est le licenciement

La CGT ne l'accepte pas et appelle tous les conducteurs à se mobiliser si le Président du SMTIC ou le futur Directeur Général des Services cautionne la décision de la direction.

D'ores et déjà, la CGT dépose un préavis de grève et appellera **TOUS les salariés** à des arrêts de travail.

La CGT appelle TOUS les syndicats de Tisséo à en faire de même et de rejoindre la CGT pour s'opposer à cette injustice.

Aujourd'hui plus que jamais les salariés doivent se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail, les temps parcours insuffisants, le manque de temps de battement, les problèmes pour respecter la ponctualité et les points de régulation, les équipes trop longues, les amplitudes, les incivilités, les agressions...

Bref, tout ce qui peut en 36 ans de conduite te faire péter les plombs à un moment ou à un autre ...!

Mais ne nous y trompons pas, en finalité c'est bien parce qu'il a dénoncé tous ces problèmes sur sa ligne et qu'il dérange, que la direction veut le licencier.

Aujourd'hui plus que jamais la SOLIDARITÉ doit trouver toute son expression à Tisséo.

La CGT vous informera des suites à donner.



Syndicat CGT des personnels des Transports Urbains Toulousains

9, rue Michel Labrousse
Téléphone. 05 62 11 29 78
E.mail : cgt.tisseo@laposte.net

31081 Toulouse Cedex
Télécopie. 05 62 11 29 96
site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr

Toulouse le 21 janvier 2010

Monsieur COHEN Pierre
Président de Tisséo
7, esplanade Compans Caffarelli - BP 61
31902 Toulouse Cedex 9

Objet : Notification dans le cas d'une alarme sociale.

Monsieur le directeur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 2007-1224 du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs et à l'accord de branche (non représentatif) du 03 décembre 2007 sur le développement du dialogue social, la prévention des conflits et la continuité du service public dans les transports urbains de voyageurs, notre Organisation Syndicale vous notifie son intention de déposer un préavis de grève pour l'ensemble du personnel de Tisséo pour les motifs suivants :

- Dégradations des Conditions de travail
- Temps de parcours insuffisants
- Manque de temps de battement
- Ponctualité et temps de régulation
- Durée des équipes, amplitude
- Incivilités
- agressions

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT
Le délégué syndical
Franck PONTILLON

Reçu le Jeudi 21/01/10
à 13h15
Par P. d.